Cuc
FRC
1357

AVIS
TRÈS-IMPORTANT
D'UN CITOYEN
DE L'ORDRE DU TIERS,

A MM. les Députés des Ordres de la Nobleſſe & du Clergé, aux Etats-Généraux.

Au ſujet des opinions par tête ou par Ordre.

ORGANES des deux premiers Ordres de l'Etat, on ne peut vous refuſer des lumieres très-étendues ſur tout ce qui regarde les affaires préſentes ; mais, n'êtes-vous pas dupes de vains préjugés ? Ne cherche-t-on pas à vous faire tomber dans des pieges adroitement tendus, & dont vous ne vous doutez pas ? Un moment, écoutez-moi : ſi mes obſervations lues, vous perſiſtez à vouloir voter par Ordre, j'oſe dire qu'inutilement après cela, on tenteroit de vous faire conſentir à voter par tête.

Je vais vous montrer d'abord par quels moyens le Miniſtere nous avoit tous également aſſervis ;

enſuite, comment nous ſommes rentrés dans nos droits ; nous ſerons conduits naturellement à ce qu'il faut faire pour conſerver notre liberté. Je finirai cet ouvrage par expoſer ce qui arriveroit infailliblement, ſi l'on opine par Ordre ; ou, ce qui eſt la même choſe, ſi les Etats ſont ſciſſés, ſans avoir rien déterminé : honorez-moi de votre attention.

Moyens par leſquels le Miniſtere nous avoit tous également aſſervis.

Qu'étoit la Nation dès l'origine, lorſqu'elle étoit libre, lorſqu'elle pouvoit élire & dépoſer ſes Rois, faire ſes loix & s'impoſer? Elle étoit une : il n'y avoit pas d'Ordres ſéparés (1). Comment la Nation a-t-elle été aſſervie ? Par la formation de trois Ordres diſtincts, diviſés d'intérêts : & la France a eu cela de commun avec tous les Gouvernemens deſpotiques.

Oui, des Machiavel, car ils ſont de tous les lieux & de tous les temps ; des Machiavel, dis-je, enſeignerent aux Rois cette maxime, *divide & impera.* On gagne plutôt un Corps qu'une Nation entiere.

On donna naiſſance à l'Ordre de la Nobleſſe : elle ne fut d'abord que perſonnelle : par uſurpation elle devint héréditaire : les Nobles s'emparerent des fiefs ; ils aſſervirent le Tiers, & établirent le régime féodal. Ils faiſoient les frais de la guerre, mais leur puiſſance offuſqua le Gouvernement (2).

---

(1) Voyez le Mémoire de M. d'Entraygue ſur les Etats-Généraux.

(2) Voyez le Mémoire cité.

Vint enſuite l'Ordre du Clergé, qui, le tendre nom de frere à la bouche, devint encore plus deſpote que le Gouvernement & les Nobles. En préchant à nos Peres crédules, le détachement des vanités de ce monde, il s'empara de leurs biens ; il établit une puiſſance, une autorité ſpirituelle, redoutable au Tiers, aux Nobles, & au Gouvernement lui-même, dont il étoit en quelque ſorte indépendant.

Le Gouvernement plein d'adreſſe, ſut enchaîner ces deux Ordres formidables par une politique ſinguliere.

Il chercha à donner une exiſtence au Tiers, qui gémiſſoit ſous l'opreſſion des Nobles, afin de l'oppoſer, au beſoin, aux autres deux Ordres. En même-temps, il s'empara de la nomination des bénéfices conſiſtoriaux, moyennant un tribut qu'il accorda au Pape ſous le nom d'annates ; il nommoit aux places, aux dignités du Royaume ; on eut ſoin de ne les donner qu'aux Nobles les plus redoutables, ainſi que les gros bénéfices. On dirigea de même le Clergé ; de ſorte qu'à la faveur des graces, des bénéfices, de la conſiſtance qu'on donna au Tiers, & par une diviſion inteſtine, entretenue entre les trois Ordres, par de vaines diſtinctions, par des privileges injuſtes, peu à peu, la Nobleſſe & le Clergé s'accoutumerent à l'eſclavage; leur cœur s'amolit juſqu'à chérir leur chaînes ; & le Gouvernement de France ſous le nom de Monarchie, devint un Gouvernement deſpotique. Nulle liberté d'écrire, point de liberté individuelle, point de propiété de biens, tout étoit profané, des Lettres de Cachet, des priſons d'Etat, une

commiſſion deſtructive, un fiſc dévorant qui ne reſpectoit rien. Tel étoit l'Etat où nous vivions, il y a un an. Je ne rapporte point les traits d'hiſtoire, ils ſont trop connus & trop récents.

Nota. Ce n'étoit point le Roi qui étoit deſpote en France, c'étoit le Miniſtere ; & par une fatalité incompréhenſibe, cette puiſſance miniſterielle, qui opprimoit le peuple, tenoit le Roi en tutelle & dans une ſituation malheureuſe, pour un Prince qui aime le bien, & à qui l'on ôte tout moyen de l'opérer.

Tel eſt le ſecret de ce Miniſtere ; tel eſt ſon eſprit : on a beau changer de Miniſtres ; la politique & l'eſprit miniſteriel regnent toujours. Je vais le prouver.

Comment ſommes-nous rentrés dans nos droits ?

La Providence qui veille ſur le ſort des peuples, veut que ſouvent d'un grand mal il en réſulte un grand bien. Ici le mal a porté ſon remede.

Les déprédations des oppreſſeurs du peuple, réduiſirent les finances dans un tel état de délabrement, qu'il fallut en venir aux expédients. Augmenter les Impôts du Tiers, déjà exorbitans, n'étoit pas poſſible : que fait le ſieur de Calonne : il aſſemble les Notables ; ceux-ci virent la plaie, & ſentirent que le Tiers étant ſurchargé, c'étoit leur tour de prêter le dos ; intéreſſés, ils défendirent la cauſe commune. Enfin, on vit les Parlemens, juſqu'alors ſi indulgents pour les enregiſtrements, qui avoient permis tous les Impôts extorqués depuis les Etats de 1614, ces

Parlements, dis-je, avouerent forcément, *qu'ils n'étoient pas les repréſentans de la Nation* : ils convinrent de leur incompétence, ils repréſenterent *qu'on ne peut impoſer en France que du conſentement de la Nation*; *que les droits du peuple ſont inattaquables, impreſcriptibles* : ils nous inſtruiſirent du pacte National : il eſt conſigné dans leurs regiſtres.

Alors, les têtes s'échaufferent : on vit que les Parlements diſoient la vérité : le Tiers ſe rengea de leur côté, mais, ſans rien dire.

A la Nobleſſe de robe ſe joignirent la Nobleſſe Eccléſiaſtique, une partie de la Nobleſſe militaire, & toute la Nobleſſe proprement dite : & cette Nobleſſe réunie oppoſa au Gouvernement une réſiſtance d'autant plus étonnante, qu'on croyoit l'eſprit Patriotique tout-à-fait éteint. Ils demanderent les Etats-Généraux, & forcerent le Gouvernement à les convoquer.

C'étoit un grand pas vers la liberté ; le Tiers prit plus d'effort ; il tint des Aſſemblées tumultueuſes : il n'étoit encore qu'excité par la Nobleſſe contre le Gouvernement.

Le Miniſtere changea de Miniſtres, mais non d'eſprit ni de politique, comme je l'ai déjà dit. Il voulut profiter de l'effervesſence des têtes du Tiers, pour humilier la Nobleſſe & le Clergé, dans l'Aſſemblée des Etats-Généraux.

Par quelques démarches inconſidérées, le Parlement de Paris & la Nobleſſe firent voir que l'intérêt général n'étoit pas le ſeul mobile de leur réſiſtance. Le Miniſtere en fait appercevoir le peuple, qui tourne le dos à l'inſtant à ceux qu'il avoit élevés juſqu'aux nues. Le Miniſtere

lui persuade qu'il n'a en vue que son soulagement, qu'il doit opiner par tête aux Etats-Généraux, que les privileges pécuniaires sont injustes. On favorise ses Assemblées avant qu'elles fussent légales. On reçoit ses Députations, on lui accorde aux Etats, l'égal nombre de Représentans que les autres deux Ordres privilegiés réunis ; chose inutile & ridicule si on eût dû opiner par Ordre. On établit un mode de convocation plus juste, plus conforme à la raison que par le passé. Mais tout opposé aux intérêts du Clergé & de la Noblesse, qu'on vouloit réduire. L'intention du Ministere ne laisse aucune équivoque. (1)

La Noblesse feignit de renoncer généreusement à ses privileges, ainsi que tout le Clergé ; mais repentans les uns & les autres d'avoir provoqué les Etats, ils résolurent de les empêcher, en limitant les pouvoirs de leurs Députés, & en demandant à opiner par Ordre. Le bas Clergé n'auroit pas donné dans ce travers, mais on sait comment les Prélats s'y sont pris, pour se faire députer & pour Endoctriner leurs inférieurs. Cependant, ou je me trompe, ou les Curés se rendront facilement à la raison. Quoi qu'il en soit, le Ministere qui entend à demi mot, connut d'abord le repentir de la Noblesse qu'il avoit jugée plus conséquente dans ses démarches : il trembla lui-même d'avoir contribué à l'insurrection du Tiers ; il vit des écrits solides, des lumieres, de la fermeté & de la prudence dans cet Ordre ; il ne s'attendoit pas à tout cela.

(1) Voyez les pamphlets contre les Parlements, le discours même de M. de Necker, à l'Assemblée des Notables.

Voilà donc que du combat de la Nobleſſe avec le Miniſtere, eſt ſortie la liberté entiere du Tiers-Etat. La Nobleſſe a plaidé & ſoutenu la cauſe de ce Tiers contre le Miniſtere, & le Miniſtere contre les Ordres privilégiés. Ils avoient tous raiſon, & le Tiers à gagné ſon procès.

En vain actuellement la Nobleſſe ſe réuniroit au Miniſtere pour remettre le Tiers dans l'eſclavage; le reſſort de la liberté comprimé depuis tant de ſiecles, eſt débandé; on ne peut plus le ployer, il faudroit le briſer.

Ce Tiers fait donc ombrage & au Miniſtere & à la Nobleſſe, & volontiers ces deux ennemis du Tiers ſe raprocheroient, s'ils oſoient le faire ouvertement; mais ils ont tous fait leur profeſſion de foi publique & authentique; il n'y a plus à revenir.

Que faut-il faire pour conſerver cette liberté?

D'après le Tableau qu'on vient de faire des cauſes de notre eſclavage, & de celles de notre inſurrection, il eſt aiſé de répondre.

Que faut-il faire pour reſter libre? ſe réunir, opiner par tête & non par Ordre, parce que la Nation entiere eſt incorruptible, & que les Ordres ſéparés ſont facilement ſéduits.

Que l'expérience nous ſerve de guide. Mettez en parallele les diſcours de M. de Necker, celui de l'Aſſemblée des Notables & celui de l'ouverture des Etats. Dans le premier, on voit qu'il veut faire opiner par tête, & qu'il regarde les priviléges pécuniaires du Clergé & de la Nobleſſe comme injuſtes. Dans le ſecond, n'oſant ouvertement ſe

contredire, il insinue que d'opiner par Ordre doit avoir ses avantages, & que la renonciation aux privileges pécuniaires, est une très-grande grace que font les Ordres privilegiés à l'Ordre du Tiers. Quelque reconnoissance que nous devions à ce grand homme, c'est un Ministre dont l'art consiste à tenir l'équilibre entre les trois Ordres, afin de les opposer l'un à l'autre; de les tenir divisés jusqu'à un certain point. Il se relâche des injustes usurpations du Ministere qui sont les plus révoltantes, mais il voudroit encore former un camp de reserve. Ses prédécesseurs nous ont rendu plus de services que lui, & si dès son avénement au Trône, notre bon Roi lui eût donné une confiance imperturbable, à l'épreuve des cabales des courtisans, par sa bonne administration, il nous eût fait chérir notre esclavage, nous eussions perdu jusqu'à l'idée de liberté : il eût établi des Administrations Provinciales, dévouées au Ministere, qu'il eût guidé, qu'il eût fait réussir, nous eussions accoutumé notre esprit à penser qu'un tel Gouvernement étoit le plus parfait. Nous n'eussions pas prévu que d'autres Ministres pussent faire par les mêmes moyens, plus de mal qu'ils n'auroient fait de bien. Il étoit fait pour occuper le Ministere avant que de Calonne parut ; mais celui-ci nous a démontré que la paix dont on jouit dans un Etat, sous l'Administration du meilleur, du plus éclairé des despotes, est un vrai sommeil léthargique du Corps National, & que ce corps pour se conserver sain, doit toujours se tenir en activité, & se soigner lui-même sous la domination d'un Roi, *qui conserve assez d'autorité pour faire exécuter &*

reſpecter les loix, (cette autorité doit ſatisfaire tout homme raiſonnable) *mais non le pouvoir d'enfreindre les loix, de les changer à volonté au préjudice de ſes ſujets* ; alors ce n'eſt plus un Roi, c'eſt un tyran.

Maintenant, MM. les Députés, voyez ſi le Miniſtere qui, croyant trouver chez vous plus de réſiſtance que vous ne lui en avez préſenté, vous oppoſoit le Tiers, à qui il donnoit des armes redoutables; voyez, dis-je, ſi le Miniſtere ne ſe ſert pas actuellement de vous pour réduire le Tiers, & empêcher les Etats-Généraux.

En opinant par Ordre, il n'y aura d'Etats-Généraux, que tout autant qu'il en faudra, *pour abaiſſer votre orgueil, procurer de l'argent au Miniſtere, & rien de plus.* Le Miniſtere ne corromproit jamais la Nation réunie, mais grace à vos préjugés, grace à la ſpectative des places & des bénéfices qu'il vous donne, il vous menera toujours par le nez. Ces préjugés & l'habitude de commander, entretiennent en vous une vive tendance vers ce deſpotiſme que vous partagiez, mais dont vous avez manqué d'être victimes. Oui, je le vois, malgré ce qui s'eſt paſſé ; que le Miniſtere agiſſe maintenant avec plus de douceur, vous êtes prêts à baiſer de nouveau vos chaînes, pourvu que le Tiers ſoit encore plus eſclave que vous : car vous voulez le dominer à quelque prix que ce puiſſe être. Ce que je vois, ce que je vous reproche, l'adroit, le fin Necker l'a vu auſſi, & il veut bien en profiter.

On entretient chez vous la défiance, pour empêcher la réunion. On vous menace des motions du Tiers, & ſans doute on lui fait redouter les

vôtres. Voici notre position, lisez dans Lafontaine, la fable de la Chate, l'Aigle & la Laie. La Chate, c'est le Ministere; la Laie, par sa position, sera le Tiers si vous voulez; vous serez l'Aigle. Ordres superbes; le même sort vous attend, si vous ne vous réuniſſez: que dis-je, je me trompe; pour ne pas vous rendre justice à vous même, vous allez rendre votre perte inévitable: le Tiers seul, ne risque rien. C'est ce que je démontrerai.

Que le Tiers se défie de vous, c'est naturel; de tout temps vous l'avez sacrifié: le Ministere tient dans ses mains tout ce qu'il faut pour vous séduire, mais que vous vous défiez du Tiers, c'est ce que je ne conçois pas. Au lieu de chercher dans l'histoire les procès-verbaux des anciens Etats-Généraux, qui n'ont opéré aucun bien, peut-être par cela seul qu'on opinoit par Ordre, cherchez-y si ce Tiers vous a jamais trahi! Vous a-t-il abandonné dans les batailles? N'a-t-il pas soutenu votre réſiſtance contre le Miniſtere qui lui préſentoit des soulagemens? Vous craignez qu'il ne sorte des bornes: il ne veut sortir que de l'esclavage & vous en retirer. Il ne veut jouir de sa liberté que pour consolider la vôtre. Il veut se réunir à vous, pour opposer plus de réſiſtance au despotiſme; & vous ingrats, & vous lâches, au contraire, vous voulez le livrer pour de vaines promeſſes d'un Miniſtere décevant! Vous consentez à rentrer dans l'esclavage, pourvu que le Tiers soit plus esclave que vous! Rougiſſez & revenez de votre erreur, sachez & ayez pour principe, que l'opinion par Ordre fut établie par le despotiſme pour diviser & com-

mander. Prenez exemple à la Pologne ; voudriez-vous nous assimiler à ce Gouvernement ? L'opinion par tête fut abolie pour subjuguer les Nations. Quels sont donc les deux premiers pas à faire dans ce moment ? Le premier est de se réunir pour opiner par tête, le second de déclarer que les Etats-Généraux se tiendront périodiquement à une époque fixe & invariable ; & sur-tout, qu'ils ne se sépareront que lorsqu'à la majeure, les Députés jugeront convenable de se retirer.

Si les Etats-Généraux étoient scissés, qu'arriveroit-il ?

Le voici, nous rentrerions sous le Despotisme le plus absolu & pour toujours. Invoqueroit-on les Etats-Généraux ? Les Ministres, par la bouche du Roi, répondroient, nous les avons convoqués de la maniere la plus sage, la plus libre, ils n'ont rien fait, rien décidé ; ils n'ont pris aucune détermination, preuve que l'homme est fait pour obéir ; & que les Etats ne peuvent porter aucun remede aux calamités publiques. Cependant, il faut de l'argent, à qui en demandera-t-on ? Au Tiers, les Ordres privilégiés & le Roi conviennent qu'il est surchargé ; ils ont fait leur profession de foi, il y a mieux ; les Parlements ont démontré & le Ministere en est convenu, qu'il n'est d'Impôts légitimes, que ceux accordés en 1614. Le peuple peut refuser ceux établis depuis, sans qu'on puisse lui rien objecter de raisonnable. On lui fera payer par force, me dira-t-on, je ne conçois pas trop comment, on peut forcer vingt millions d'hommes, à payer des Impôts contre leur gré ; mais j'admets pour

un moment que les Impôts reſtent tels qu'ils ſont, il faut actuellement quatre vingts millions : on veut y pourvoir par un emprunt ; mais s'il n'y a point d'Etats, point de crédit. Il faut de l'argent : où en prendre ? ſur les Ordres privilégiés. Je veux que le premier coup de preſſoir ſoit modéré, mais tous les beſoins ne ſeront pas paſſés : riches, prenez-y garde, pour ne pas vous déſaiſir noblement, pour ne pas vouloir réellement abandonner à la Nation vos privileges, vous allez expoſer vos propriétés à la diſcrétion du Miniſtere. Vous, noble Clergé, ſur-tout, ſi opulent, ſi facile à dépouiller, dont les richeſſes immenſes ſont un objet de convoitiſe éternelle pour un Gouvernement obéré. Qui implorerez-vous, quand on vous enlevera vos biens ? Les Etats-Généraux : il n'en ſera plus queſtion, je vous l'ai déjà dit. A qui recourerez-vous ? au Tiers, aux miſeres duquel vous inſultez par votre faſte, vos mondanités, vos dépenſes folles, aux dépens du patrimoine des pauvres ; il rira de votre malheur. Trouverez-vous quelque ſecours dans la Religion ? Elle reprouve votre conduite, ne vous permet aucune propriété : c'eſt cependant vous, Prélats qui dès la premiere cérémonie religieuſe des Etats-Généraux, avez voulu vous diſtinguer de vos Prêtres, de vos collaborateurs, de ceux qui ſont votre ouvrage. Des Princes du ſang n'ont pas rougi de prendre le rang de leur Députation, & vous vous êtes ſéparés des Curés, dont vous étiez les repréſentans. Quel orgueil !

Quels ſont donc les Ordres qui ont intérêt à opiner par tête ? N'eſt-ce pas vous : foibles créa-

tures du Miniſtere, qui n'avez pas la force de vous arracher de l'Eſclavage ? Ce Tiers vous ſoutiendroit dans vos juſtes refus : vous pourriez rejeter ſur lui votre réſiſtance, lui qui n'a aucune faveur à eſpérer de ce Miniſtere que vous craignez de bleſſer. Quoi ! ce Tiers qui fut toujours loyal, dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les circonſtances, vous n'oſez avoir confiance en lui, & vous oſez le dire ? Vous oſez le comparer aux Communes aveugles d'Angleterre, à la populace. Mais, y penſiez-vous ? ſongez que les Députés du Tiers ne ſont pas la populace, qu'il en eſt beaucoup de vos Ordres, & que parmi ceux qui ne ſont point Nobles, il en eſt qui ne vous le cédent, ni en lumieres, ni en prudence, ni en ſentiments d'honneur. Certes, cette roture, ſelon vous, eſt donc bien mépriſable ! Que vous à-t-elle fait pour la traiter ainſi ? n'eſt-ce pas elle qui vous gagne les batailles, tandis que l'honneur vous en reſte ? N'eſt-ce pas elle qui nourrit l'Etat par l'agriculture, qui le vivifie par le Commerce, qui traverſe, pour vous faire jouir des productions étrangeres, des mers où vous ne l'avez ſouvent conduite que pour la mener à la boucherie, & rendre vains tous les efforts de ſon courage ? n'eſt-ce pas elle qui perfectionne les Arts, fait faire des progrès aux Sciences ; qui a payé juſqu'ici preſque tous les Impôts ? & vous, que faites-vous pour l'Etat ? je m'en réfere à vos propres réflexions : & parce que vous vous êtes crus d'une eſpece différente des autres hommes, vous voulez que nous vous obéiſſions juſques dans vos déraiſons ; que nous ayons la lâcheté de conſentir à votre perte, & de

nous laiſſer entraîner avec vous, nous n'en ferons rien : nous vous offrirons une honnête réſiſtance ainſi qu'au Miniſtre ſi vanté, mais trop politique. C'eſt un grand homme, il eſt vrai, mais je vous ai découvert ſa marche. Peut-être auſſi, n'a-t-il à ſe reprocher que la foibleſſe de n'avoir pas voulu ſe montrer ouvertement, crainte de bleſſer des partis puiſſants ; quoi qu'il en ſoit, honorons ſes talens, ſon génie, redoutons ce qu'il auroit de dangereux, ſoyons reconnoiſſants au bien qu'il nous a fait ; mais défions-nous de lui, à raiſon de la place qu'il occupe. Il a des intérêts trop oppoſés à concilier, il faut qu'il cede à quelqu'un ; ſera-t-il juſte ou politique ? réunira-t-il les deux qualités : le tems nous l'apprendra : en attendant, je doute & ne m'en laiſſe pas impoſer.

R E S U M É.

Le Miniſtere a établi le deſpotiſme en diviſant la Nation. De l'excès du deſpotiſme, eſt réſulté notre inſurgence. Pour conſerver la liberté il faut ſe réunir comme dès l'origine : ce ſont des vérités qu'on ne peut révoquer en doute. L'opinion par Ordre eſt plus favorable au Miniſtere, celle par tête à la Nation. Le Tiers eſt celui qui riſque le moins de rentrer dans l'eſclavage : il n'a pour ſe maintenir en liberté, qu'à ſuivre les principes établis par la Nobleſſe & le Clergé, & reconnus par le Gouvernement. Celui-ci a beſoin d'argent, à qui peut-il en demander, à qui s'adreſſera-t-il pour en arracher ? aux Ordres les plus riches & qui offriront le moins de réſiſtance. Sous ce point de vue, le Tiers ne

riſque rien : on peut tout au plus le laiſſer au même état qu'il eſt actuellement. Ainſi, c'eſt donc lui qui a le moins d'intérêt d'opiner par tête. Mais comme il n'a point de préjugé qui l'aveugle, il voit plus ſainement ; il ſoutient en voulant opiner par tête, & le Clergé & la Nobleſſe qui ne connoiſſent pas leur poſition. Et le Miniſtere veut profiter de l'illuſion qui égare ces deux Ordres, pour tenir les trois toujours aſſervis. Cependant encore, le Miniſtere cherche peu les intérêts du Roi ; la grande puiſſance d'un Roi, n'eſt pas de pouvoir rendre malheureux ſon peuple. L'expérience nous prouve que le deſpotiſme, le pouvoir abſolu, ſe détruiſent eux-mêmes : il eſt donc de l'intérêt du Monarque de regner par les loix, parce qu'alors, ſon Trône eſt inébranlable. Il eſt clair que ſi les Etats-Généraux n'ont pas lieu, plus de crédit. Le Miniſtere ſera donc contraint de..... Détournons nos regards d'une extrêmité ſi fatale.

CONCLUONS

Que la Nobleſſe & le Clergé doivent demander à opiner par tête & ſe réunir au Tiers, & la premiere Délibération à faire, les Ordres étant réunis, eſt ſur la fixation des Etats à une époque fixe ; & ſur-tout, de ne ſe ſéparer que lorſque les Députés à la majeure diront, c'eſt aſſez pour cette fois.

Suivant l'accueil qu'on fera à ce petit diſcours, je donnerai un projet de réforme du Gouvernement, pour faciliter les opérations des Etats.

Fait par un B. C. P.